

Communiqué :

DISTRIBUTION DES PLIS ELECTORAUX : GROGNE et GREVE CHEZ LES FACTEURS

Depuis plusieurs années, la distribution des plis électoraux n'est plus automatiquement payée. Traditionnellement les postiers-ères étaient compensé(e)s en fonction du nombre et du poids des plis à distribuer.

A ce jour, les dirigeants de La Poste s'apprêtent à ne rien donner aux agents alors qu'il s'agit évidemment de travaux supplémentaires. Ce qui provoque la grogne chez les facteurs, notamment sur la Côte d'Emeraude, **puisque plusieurs d'entre eux étaient en grève ce mardi 18 avril 2017.**

60 millions pour les dirigeants de La Poste, Rien pour ceux qui font le travail !

La distribution des plis électoraux résulte d'une offre de marché remportée par La Poste. Celle-ci touche plus de 60 millions d'euros pour effectuer ce travail supplémentaire.

Mais les postiers qui les transportent, les trient et les distribuent n'en voient pas la couleur !!

Alors que lors des élections présidentielles de 2007 et de 2012, ce travail supplémentaire avait été rémunéré aux facteurs qui distribuaient ces plis, de manière soit forfaitaire soit en fonction du nombre de plis distribués (0,26 centimes par plis pour tous les facteurs et des heures de compensation pour ceux qui assuraient la manutention), les patrons de La Poste ont décidé de ne pas rémunérer ce travail supplémentaire en 2017 !!

Laissant supposer que le facteur n'a rien à faire en règle générale à cause d'une soi-disant baisse du trafic (ce qui est largement compensé par la suppression continue de tournées), les patrons de La Poste considèrent aujourd'hui que la distribution des plis électoraux fait partie de la « charge normale de travail ».

Or la propagande de 11 candidats aux présidentielles dans des enveloppes pour chaque électeur nécessite des distributions en plusieurs fois en dehors de la tournée normale du facteur.

Les 60 millions touchés par les dirigeants de La Poste représentent 750 euros environ par facteurs... Et SUD exige que ces sommes soient versées aux facteurs !

A quoi sont-utilisés ces 60 millions ? Nous rappelons que cette somme vient des impôts des contribuables et qu'elle est allouée pour effectuer un service public. Faire des profits sur des opérations électorales et sur le dos des facteurs n'est guère civique !

C'est même de la corruption !

Les patrons de La Poste touchent déjà plus de 330 millions d'euros au titre du CICE (c'est-à-dire au titre des impôts du contribuable) alors qu'ils suppriment 7500 emplois par an.

Le syndicat SUD-PTT d'Ille et Vilaine a déposé des préavis de grève quotidien sur l'ensemble des facteurs d'Ille et Vilaine.

Rennes le 17 avril 2017
Le secrétaire départemental adjoint
Serge Bourgin
tel : 0607105663